Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213500242-20260605-DE26_76-DE

DÉLIBÉRATION

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VILLE DE BETTON
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 05/06/2026

Date de la convocation : 29 mai 2026
Nombre de conseillers en exercice : 33

Le 5 juin 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de la Ville de BETTON, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François BROCHAIN, Maire.

PRÉSENTS (30) : F. BROCHAIN, Maire, V. FRABOT, F. MIGNON, S. CHERIF, S. HILLION, A. AMAR, K. LEPINOIT-LEFRÊNE, G. JOSSELIN, S. ROUILLARD, Adjoints,
F. CABEDOCE, C. CACHEUX, M. DELASSUE, E. DELPY, A. DEWAS, P. DOUDARD, C. DUBOST, A. GORCE, S. LABOUX MORIN, O. LE MOIGN, J.-Y. LOURY, C. MORIN SAUVÉE, P. NAVELLOU, E. PIRET, N. ROUSSELOT, T. TOTO-ZARASOA, A. BIDAULT, P. CORNICHET, N. JAOUEN, S. LAPIE, M. PARAIRE, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS (3) : T. FELIX, H. KERIVEL, N. RAOULT

PROCURATIONS DE VOTE (2) : T. FELIX (S. HILLION), H. KERIVEL (E. DELPY)

M. DELASSUE a été nommée en qualité de secrétaire de séance.

N°	Intitulé de la délibération	Rapporteur
26-76	DESIGNATION DES DELEGUES ET DE LEURS SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2026	**MAIRE**

ANNEXE 1 *– Arrêté préfectoral fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués, délégués supplémentaires et de suppléants à désigner ou à élire pour l'élection des sénateurs d'Ille-et-Vilaine le 27 septembre 2026*

Vu le Code électoral, notamment les articles L. 280, L. 285, L. 286 et L. 289 ;

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Dans la perspective de l'organisation des élections sénatoriales le 27 septembre 2026 en Ille-et-Vilaine, il revient au Conseil municipal de la commune de BETTON de désigner ses délégués et leurs suppléants. Dans les communes de 9 000 à 30 799 habitants, l'ensemble des conseillers municipaux sont délégués de droit. Il n'est donc procédé qu'à l'attribution des sièges de suppléants.

Sont délégués de droit (dans l'ordre du tableau) :

BROCHAIN François
FRABOT Virginie
MIGNON Frédéric

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213500242-20260605-DE26_76-DE

DÉLIBÉRATION

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VILLE DE BETTON
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 05/06/2026

CHERIF Sarah
FELIX Théo
HILLION Sylvaine
AMAR Amine
LEPINOIT-LEFRÊNE Karine
JOSSELIN Gilles
ROUILLARD Soazig
DOUDARD Patrick
LOURY Jean-Yves
LE MOIGN Olivier
KERIVEL Hervé
DELASSUE Michèle
DELPY Éric
DEWAS Amélie
CABEDOCE Frédérique
MORIN SAUVÉE Cécile
PIRET Éric
RAOULT Nathalie
NAVELLOU Pierre
ROUSSELOT Nathalie
GORCE Antoine
DUBOST Céline
LABOUX-MORIN Soizic
TOTO-ZARAZOA Tiaray
CACHEUX Charline
CORNICHET Philippe
BIDAULT Alain

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213500242-20260605-DE26_76-DE

DÉLIBÉRATION

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VILLE DE BETTON
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 05/06/2026

LAPIE Stéphanie
PARAIRE Magali
JAOUEN Nicolas

Le Conseil municipal de la commune de BETTON étant composé de 33 conseillers municipaux, le nombre de délégués suppléants est fixé à 9.

Les suppléants sont élus suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Chaque liste de candidats est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. L'ordre des suppléants résulte de leur rang de présentation.

Le bureau électoral est composé de M. le Maire, président, des deux membres les plus jeunes et des deux membres les plus âgés du Conseil municipal. Il s'agit de F. BROCHAIN, maire, de P. DOUDARD, J.-Y. LOURY, V. FRABOT et C. CACHEUX.

Une liste commune a été déposée par les groupes « Betton, pour vous, avec vous » et « Betton écologiste et sociale » : M. Bruno ROHON, Mme Laurence BESSERVE, M. Thierry FAUCHOUX, Mme Sabine ROUANET, M. Thierry LORGERE, Mme Leila FAROUJ, M. Christian POUSTYNNIKOFF, Mme Lénaïc STEPHAN et M. Loïc ALLIAUME.

Résultats

Le quotient, égal à la division du nombre de votants par le nombre de sièges à pourvoir, est de ….

Après calcul de la plus forte moyenne, les résultats sont ainsi proclamés :

- Liste commune : 32 voix, soit 9 suppléants.

Sont proclamés suppléants des délégués du Conseil municipal :

ROHON Bruno
BESSERVE Laurence
FAUCHOUX Thierry
ROUANET Sabine
LORGERE Thierry
FAROUJ Leila
POUSTYNNIKOFF Christian
STEPHAN Lénaïc
ALLIAUME Loïc

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213500242-20260605-DE26_76-DE

DÉLIBÉRATION

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VILLE DE BETTON
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 05/06/2026

Mise aux voix, la délibération est adoptée à l'unanimité.

A BETTON, LE 5 JUIN 2026

Le Secrétaire de séance,

MICHÈLE DELASSUE

Le Maire,

François BROCHAIN